

204 Rond-Point du Pont de Sèvres
92649 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

CASTANIER ADRIEN
Id Caunezil
46140 Parnac France

e-F@cture



Vos références Client :

Numéro client :
54395928

Facture relative à la commande :
LAMP0K9J4H du 13/01/2020
Siret : 51460508800046

Numéro TVA intracommunautaire :
FR39514605088



Nous contacter :

Service Relation Client :
3401 Service gratuit + prix appel
Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi : 8h - 20h
Samedi : 9h - 18h



Adresse de règlement :

Solocal
Comptabilité Clients
204 Rond-Point du Pont de Sèvres
92649 Boulogne Billancourt CEDEX



Espace client Solocal :

Vos factures électroniques :

Votre espace client (manager.solocal.com)
vous permet de :
-Télécharger vos factures électroniques.
-Les régler par CB.
-Nous contacter 24h/24 et 7J/7.

Bon à savoir :

Les factures électroniques ont la même
valeur juridique que les factures
papier. Elles sont disponibles sur votre
application pendant une durée
de 2 ans.

Facture n° 992568 du 28/06/2024

Booster

	Quantité	Prix HT
Solution Référencement prioritaire - ext		21,00 €
- ETS 54395928 CASTANIER ADRIEN	1	
Période facturée : 02/08/2024 au 01/09/2024		
Solution Référencement prioritaire - ext		21,00 €
- ETS 54395928 CASTANIER ADRIEN	1	
Période facturée : 02/08/2024 au 01/09/2024		
Solution Référencement prioritaire - Pac		109,00 €
- ETS 54395928 CASTANIER ADRIEN	1	
Période facturée : 02/08/2024 au 01/09/2024		

Total HT	151,00 €
TVA 20,00% sur encaissements	30,20 €
Total TTC	181,20 €

Le règlement de cette facture s'effectue par prélèvement bancaire sur le compte :

Titulaire : CASTANIER ADRIEN

BIC : AGRIFRPPXXX IBAN : FR761120600090900110458XXXX

Référence Unique de Mandat : 54395928001

Détail de votre échéancier en dernière page du détail de la facture.

En cas de paiement anticipé, Solocal n'accorde pas d'escompte. En cas de défaut de paiement des sommes exigibles, des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal seront appliquées conformément à l'article L441-6 du Code de Commerce ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 Euros, ces pénalités ne feront pas l'objet d'une facturation dédiée. Les conditions générales et particulières de prestations de services ainsi que les conditions spécifiques liées à la commande, figurent sur le bon de commande signé. Toutes les contestations seront de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

Solocal - 204, rond-point du pont de Sèvres - 92649 Boulogne-Billancourt cedex - SA à conseil d'administration au capital de 881 108 385 Euros
444 212 955 RCS Nanterre - TVA intracommunautaire : FR 12444212955 - NAF : 7312Z - ICS FR 31 22Z 117501